



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujéti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 232 Both Number of Sheets: 3
Architect: CMHC, in-house,
1967

Number of Storeys: 1, Bungalow--carport attached
Single detached

Number of Bedrooms: 3
Fireplace? yes, in living room

Basement: -Yes--unfinished
-Laundry tubs located

Cladding:

Primary: Vertical wood siding
-
Secondary: N/A
-
Other: Facebrick on chimney

Roof:

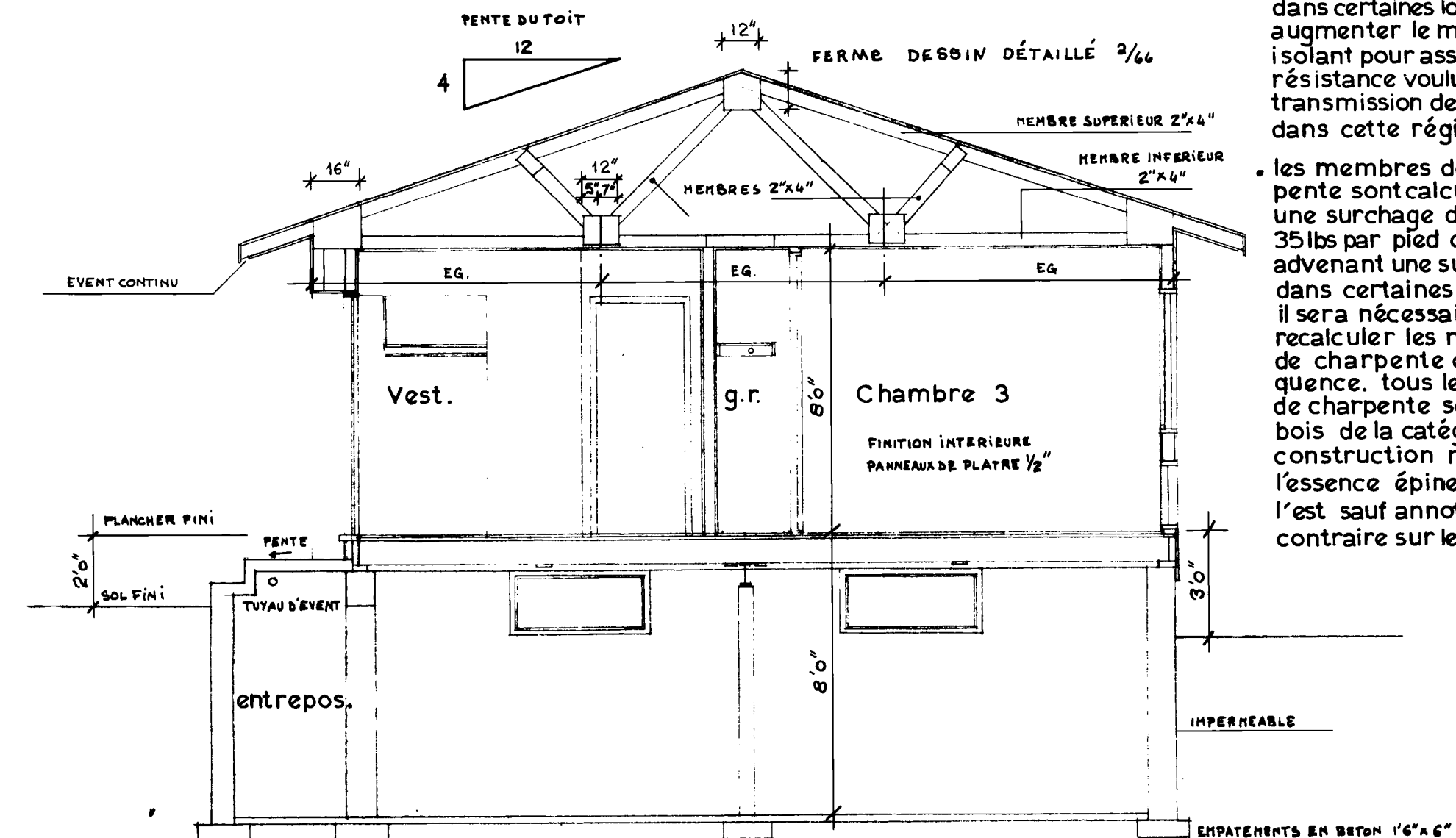
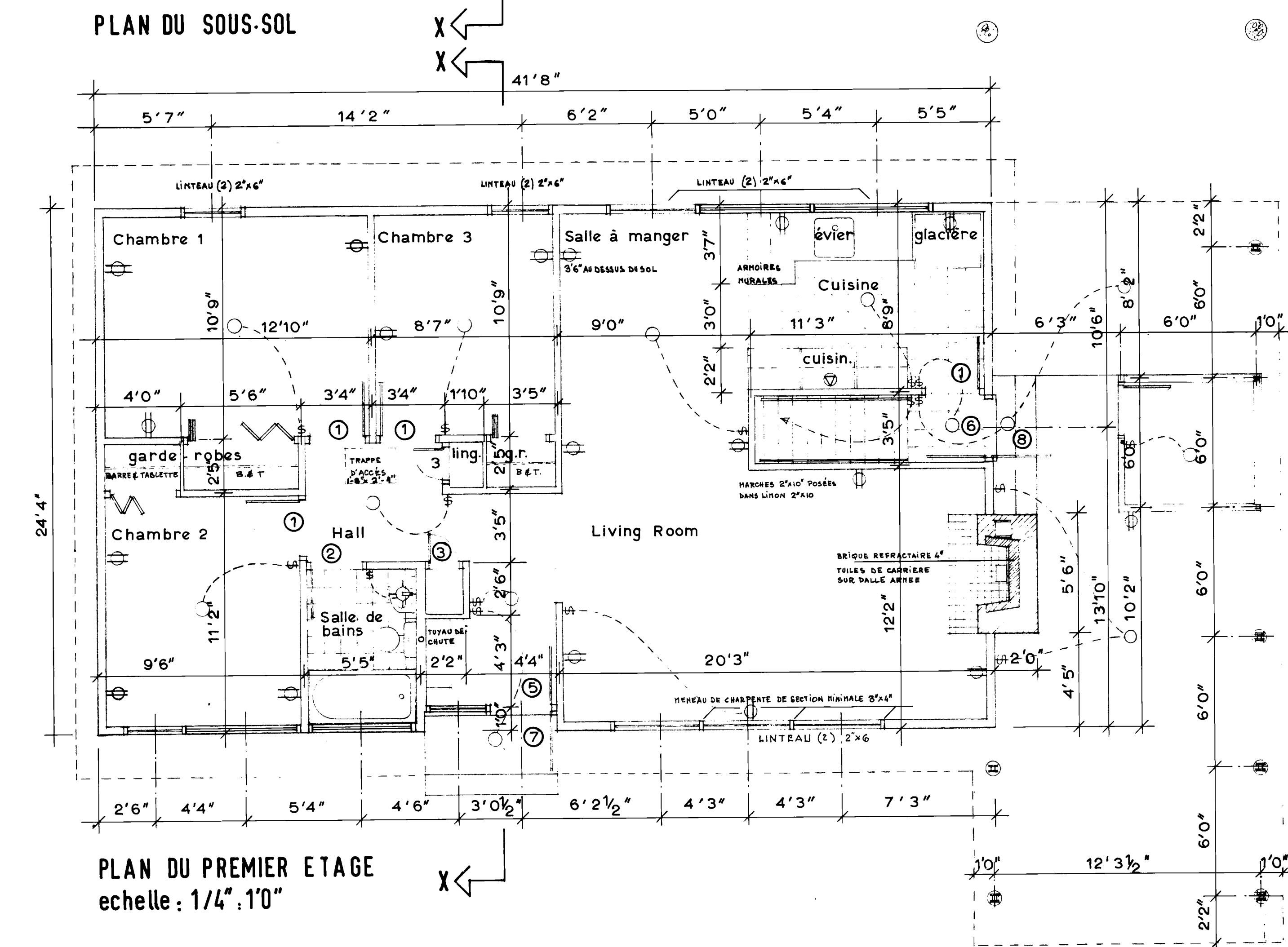
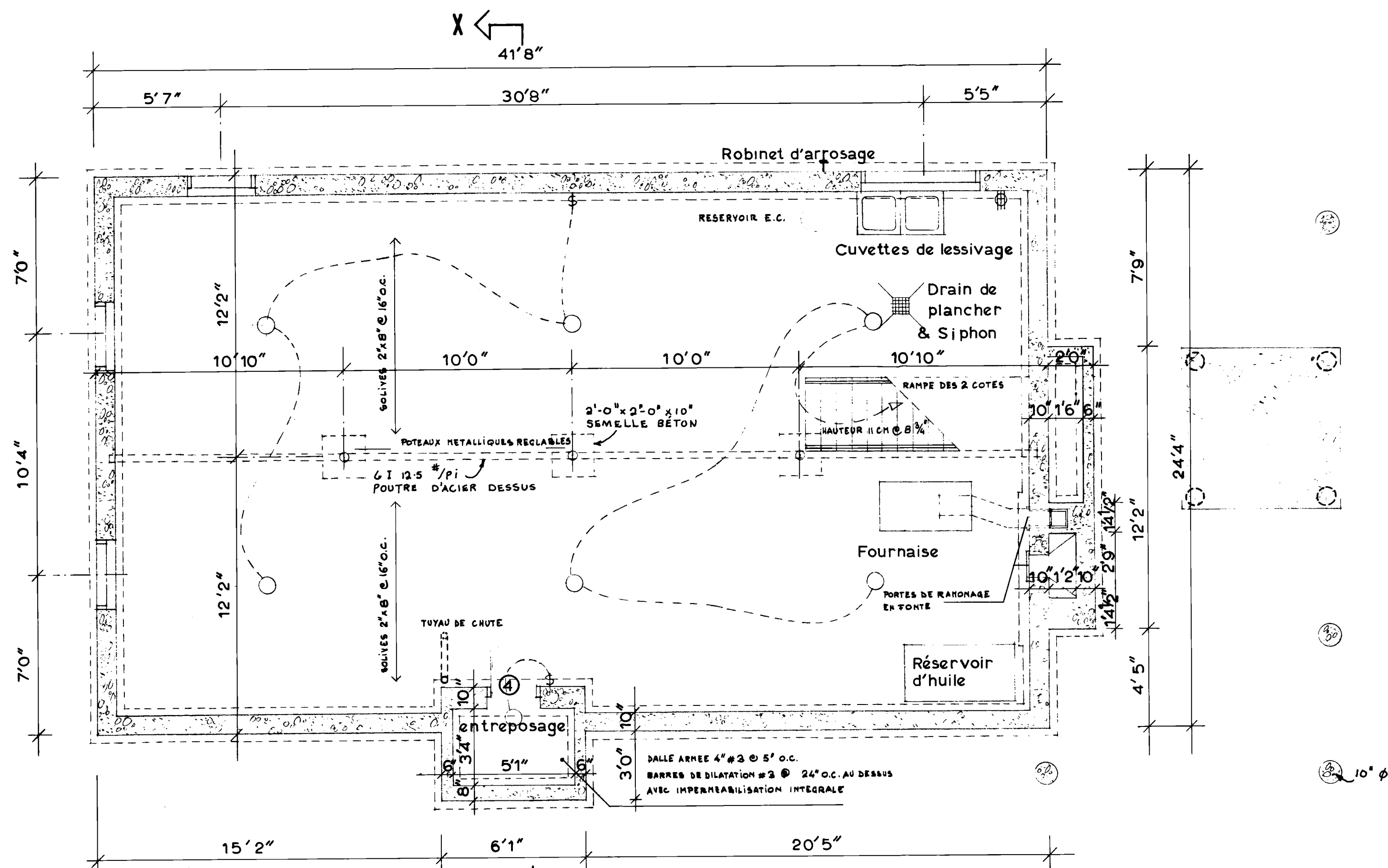
Materials: Asphalt shingles,
Shape: Gable

Special Features: Storage wall in carport
-Large rear shed built in

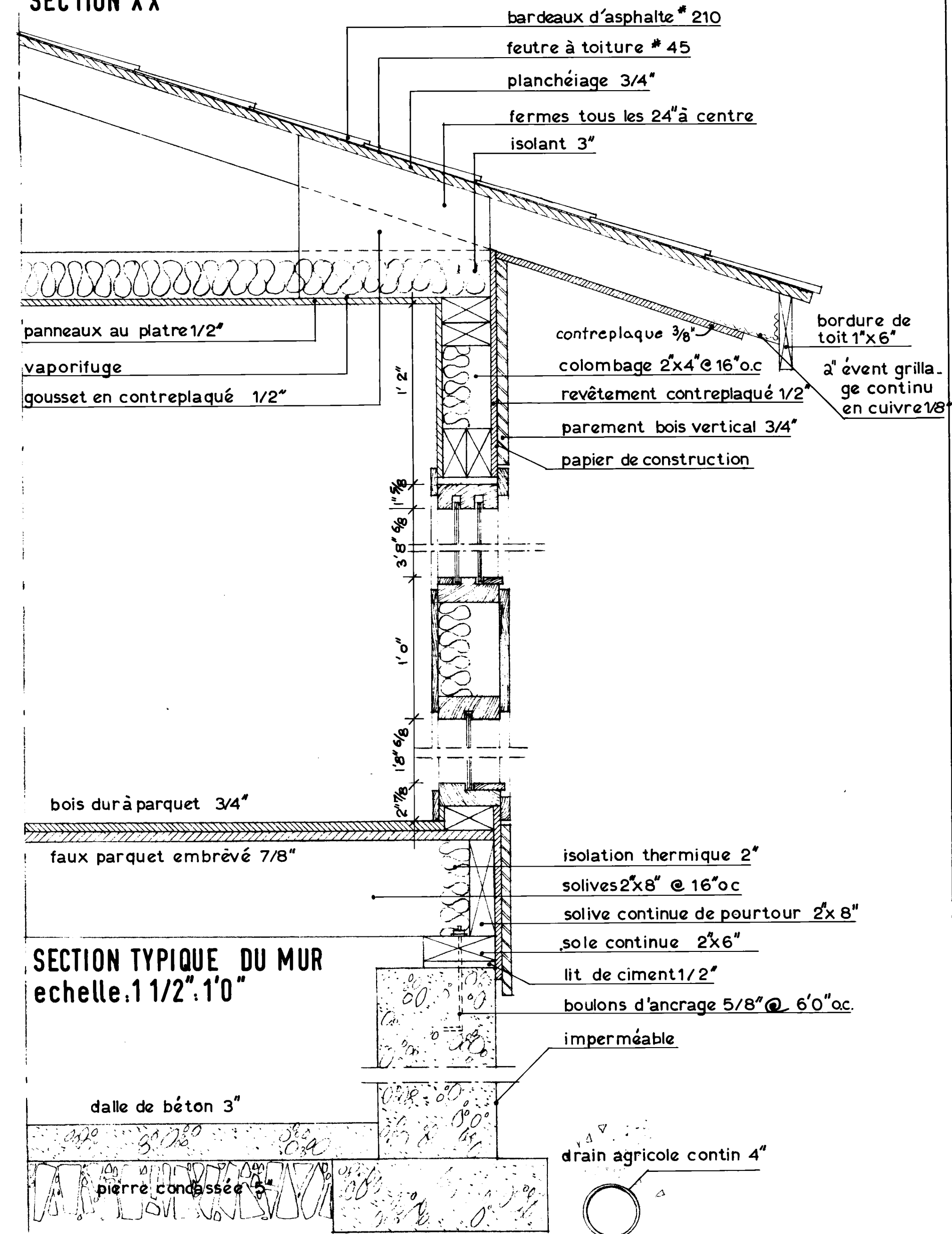
Built-in cold storage
-In basement

N/A
-

N/A
-



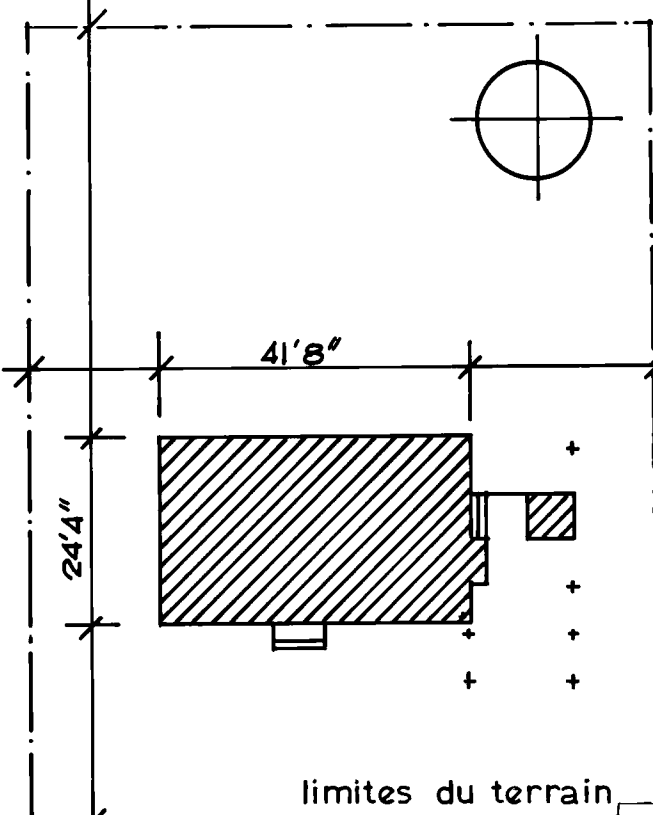
SECTION XX



NOTES

- il peut être nécessaire dans certaines localités d'augmenter le matériau isolant pour assurer la résistance voulue à la transmission de la chaleur dans cette région
- les membres de charpente sont calculés pour une surcharge de toit de 35 lbs par pied carré. advenant une surcharge dans certaines régions il sera nécessaire de recalculer les membres de charpente en conséquence. tous les membres de charpente seront en bois de la catégorie construction n°1 et de l'essence épinette de l'est sauf annotation contraire sur les dessins

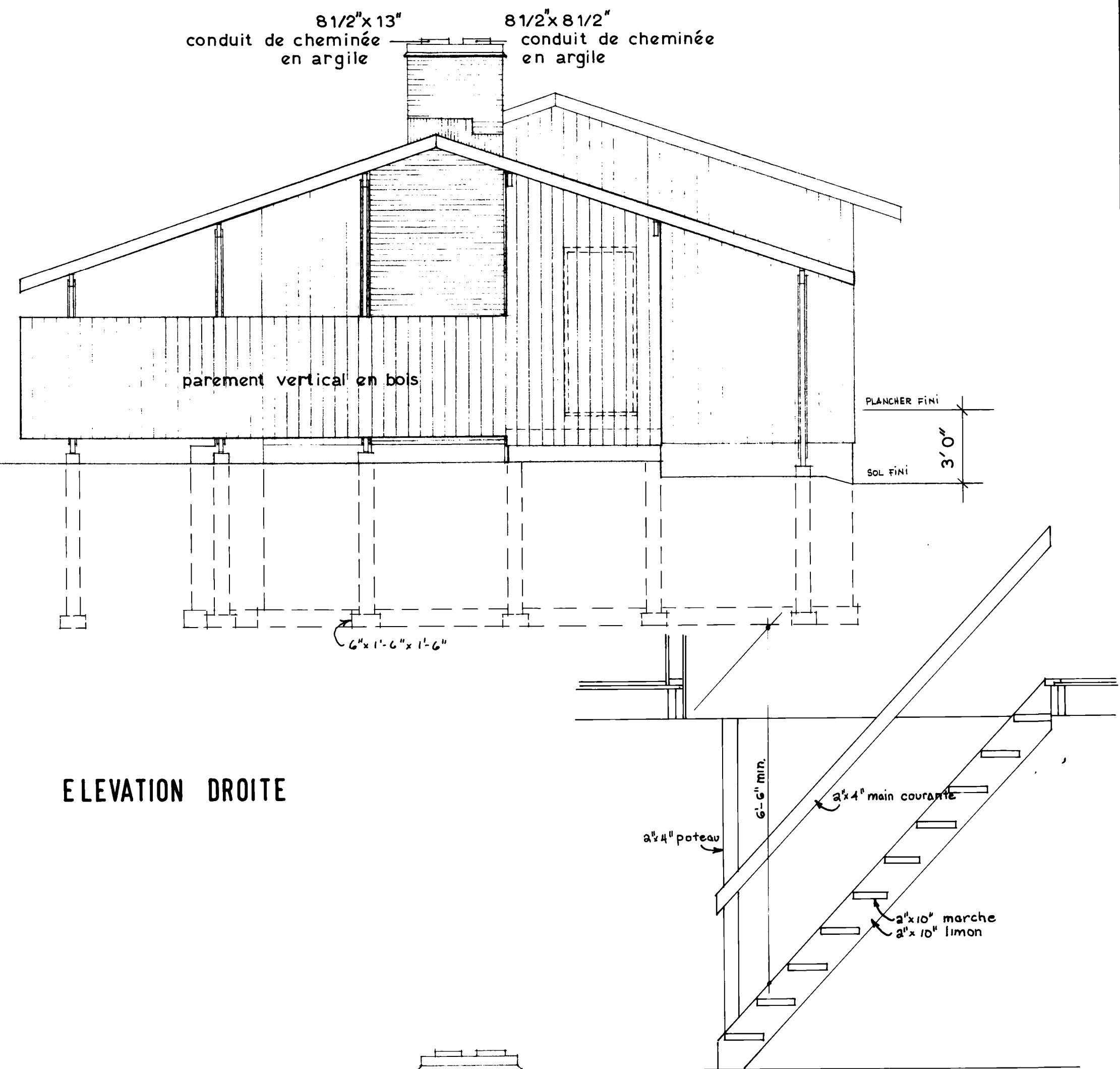
- tous les emplacements et la fondation doivent être portés jusqu'à un appui solide et en bas du niveau de gelée accepté localement. il peut être nécessaire d'augmenter les dimensions des emplacements pour répondre aux conditions locales du sol.
 - les solives doivent être jumelées sous toutes les cloisons qui leur sont parallèles. ces solives jumelées peuvent être écartées de 8" par des blocs à tous les 4' à centre pour permettre le passage des conduits de chauffage
 - tous les linteaux en bois au-dessus des portes, fenêtres, etc... dans les murs extérieurs et intérieurs doivent être placés sur la rive dans des conditions normales de charge ment
 - toutes les dimensions notées sont prises de la face extérieure des colombages, jusqu'à l'axe des cloisons intérieures
 - l'emplacement et le nombre des sorties électriques peuvent être variés mais dans tous les cas ils doivent répondre aux exigences minimales des normes de maisons et être conformes aux codes locaux
 - il faut prévoir une tablette et une barre à cintres dans le vestiaire et les garde-robres
- NOTE
le propriétaire inscrira les dimensions sur le plan du terrain et indiquera les moyens d'accès.



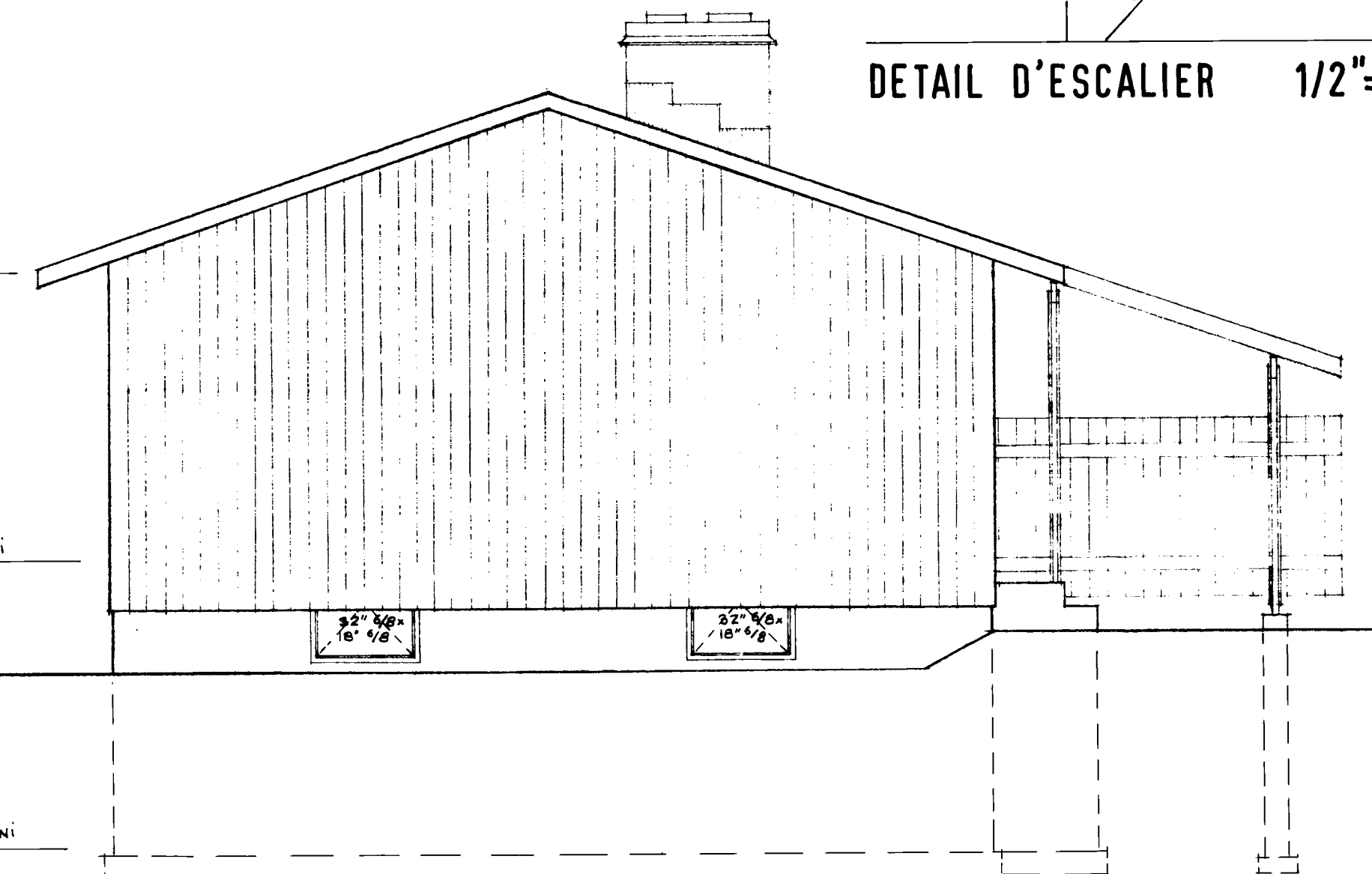
LISTE DES PORTES

- unies intérieures
- ① 2'6"x 6'6"x 1 3/8"
- ② 2'4"x 6'6"x 1 3/8"
- ③ 1'6"x 6'6"x 1 3/8"
- ④ 2'0"x 6'0"x 1 3/8"
- unies extérieures
- ⑤ 2'10"x 6'8"x 1 3/4"
- ⑥ 2'8"x 6'8"x 1 3/4"
- portes combinées
- ⑦ 2'10"x 6'8"x 1 3/8"
- ⑧ 2'8"x 6'8"x 1 3/8"

1/15/67	J. J. Smith						
DATE	NHA	STDS	CHKD	BY	DATE	REVISIONS	BY
					ARCHITECT		
					CMHC		
					DATE	January 1967	
					DESIGN NO.		SHEET NO.
					232		1 de 3
CENTRAL HOUSING					MORTGAGE AND CORPORATION		

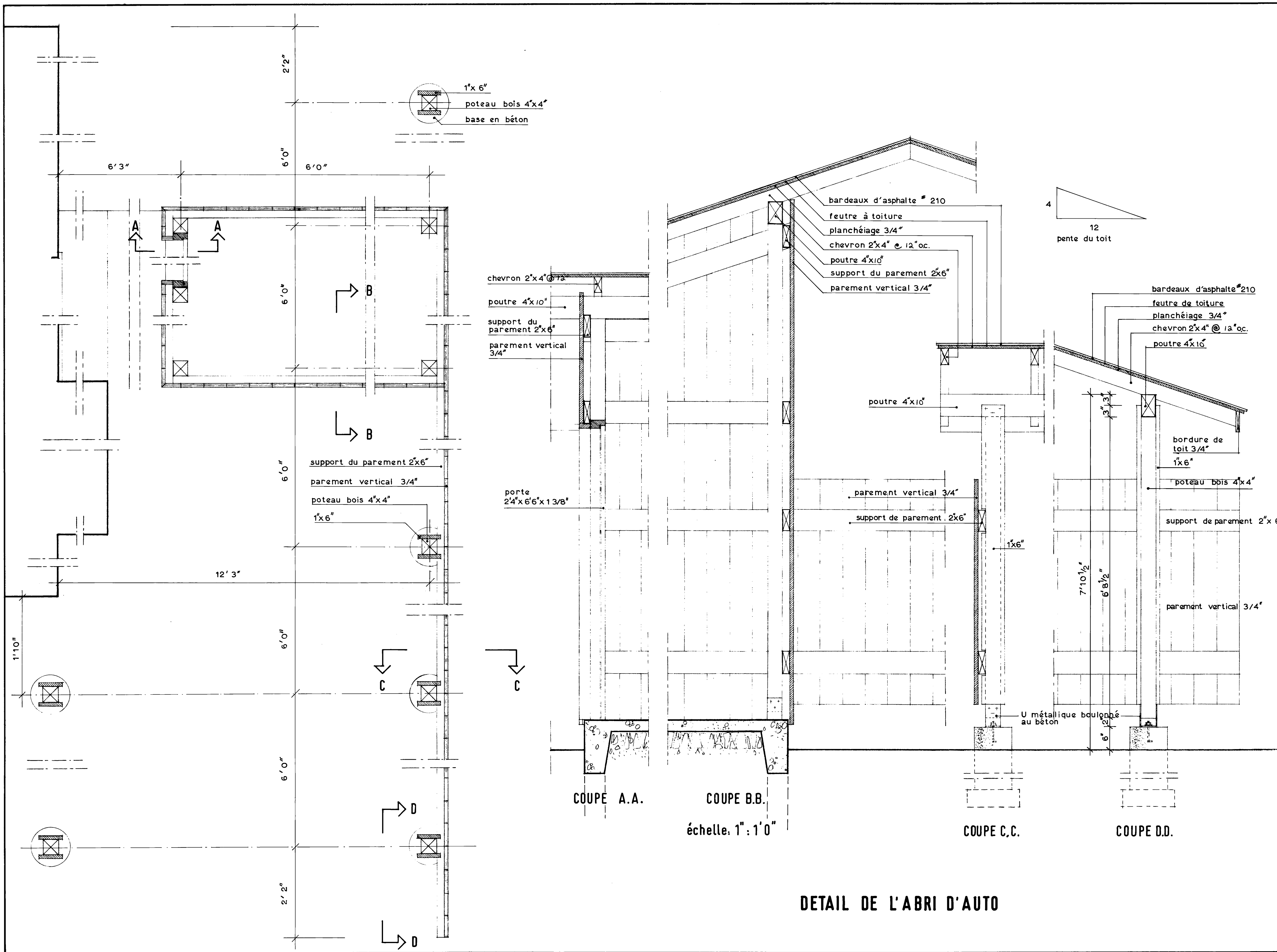


ELEVATION DROITE



ELEVATION GAUCHE

CMHC 1473B



DETAIL DE L'ABRI D'AUTO

11/1/67	DATE	NHA	STDS	CHKD	BY	DATE	REVISIONS	BY
ARCHITECT								
CMHC								
DATE January 1967								
DESIGN NO. SHEET NO.								
232 3 de 3								
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION								